

Labellisation des médecins praticiens vaudois en médecine interne générale

Résolution adoptée par l'Assemblée des délégués de la SVM le 25 juin 2020

L'Assemblée des délégués de la Société vaudoise de médecine (SVM) exprime sa solidarité professionnelle envers les médecins praticiens vaudois, injustement et fortement impactés depuis 2018 par la révision du TARMED imposée par le Conseil fédéral.

Elle préconise la mise en place rapide au niveau vaudois ou romand d'un label de qualité des médecins praticiens, qui permette à ceux qui en rempliront les conditions de pouvoir mettre à disposition de leurs patients l'entier de leurs compétences avérées en médecine interne générale, sans discrimination économique, et sans restriction de pratique.

Compte tenu des enjeux liés pour des milliers de patients vaudois et la médecine de famille vaudoise en général, l'Assemblée des délégués de la SVM encourage également les autorités politiques vaudoises à mettre tout en œuvre pour accélérer et faciliter dans le canton de Vaud une mise en œuvre rapide de ce label, afin de corriger sans tarder les effets collatéraux négatifs de la révision 2018 du TARMED.